

PV - CONSEIL DE L'AGL

CONSEIL N°5 DU 3/11/2021

ORDRE DU JOUR		
18h30	Accueil des conseillers et conseillères	15'
18h45	Présence et procurations	5'
18h50	Approbation de l'ODJ et PV précédent conseil	10'
19h00	Retour de la note subside BDE	5'
19h05	Observatoire du conseil	10'
19h15	Retour sur l'actualité du décret paysage	15'
19h25	Présentation FEF	15'
19h40	Présentation de l'indépendance	15'
20h00	Pause repas	40'
20h40	Vote contradictoire	20'
21h00	AGL Days	30'
21h30	Vote des mandats éventuels et représentant·e UBE à la comélec	30'
22h00	Présentations des mandats	30'
22h30	Retour des délégations	15'
22h45	Fin	

PRÉSENCES

Présent·e·s		
Nom	Prénom	A procuration de
DALLEMAGNE	Maximilien	FIERENS Loic
DELIRE	Thomas	CHAUFFOUREAUX Victor
DUZAN	Angela	ABDI Ahmed

ELIAT-ELIAT	Paulin	BENETREAU Victor
FONCK	Valentin	BONFANTI Otilie
GEERTS	Maxime	PINTE Victoria
HUBERTY	Arnaud	NKALE SAMBA Emmanuela
KOUTSOUGERAS	Iphigénie	DESTREBECQ Aurélien
LEJEUNE	Julien	NIYONKURU John
LERAT	Ezechiel	MIRASOLA Anaïs
MALICA	Gianni	GEORGERY Lucie
MEGANCK	Bryan	EL MEJDOUB Inès
NAZIMI	Yazdan	CHOTARD Arthur
NOPPE	Simon	RENNEBOOG Manon
PASTURE	Martin	LAGHRAMI Sarah
PAYEN	Jason	DEVRESSE Elisa
PECHEUR	Alice	DOHET Marie
PIGEON	Eva	MAES Henry
QUERTINMONT	Lisa	LAURENT Pierre
TOURNAY	Louis	/

Représenté·e·s		
Nom	Prénom	Fait procuration à ...
ABDI	Ahmed	DUZAN Angela
ANDRE	Guillaume	TOURNAY Louis
BENETREAU	Victor	ELIAT-ELIAT Paulin
BONFANTI	Otilie	FONCK Valentin
CHAUFFOUREAUX	Victor	DELIRE Thomas
CHOTARD	Arthur	NAZIMI Yazdan
DESTREBECQ	Aurélien	KOUTSOUGERAS Iphigénie

DEVRESSE	Elisa	PAYEN Jason
DOHET	Marie	PECHEUR Alice
EL MEJDOUB	Inès	MEGANCK Bryan
FIERENS	Loic	DALLEMAGNE Maximilien
GEORGERY	Lucie	MALICA Gianni
LAGHRAMI	Sarah	PASTURE Martin
LAURENT	Pierre	QUERTINMONT Lisa
MAES	Henry	PIGEON Eva
MIRASOLA	Anaïs	LERAT Ezechiel
NIYONKURU	John	LEJEUNE Julien
NKALE SAMBA	Emmanuela	HUBERTY Arnaud
PINTE	Victoria	GEERTS Maxime
RENNEBOOG	Manon	NOPPE Simon

Absent.e.s	
Nom	Prénom
ABDI	Ahmed
ADAM REZAPOUR LALOU	Hooshang
ANDRE	Guillaume
BAKOUCHE	Sarah
BENETREAU	Victor
BINAME	Laura
BOEHM	Laura
BONFANTI	Otilie
BOUGARD	Guillaume
BOUTAIB	Anissa
BURNIAT	Matteo
CHAUFFOUREAUX	Victor
CHOTARD	Arthur

DESTREBECQ	Aurélien
DEVRESSE	Elisa
DOHET	Marie
DROUET	Sirga
EL MEJDOUB	Inès
FIERENS	Loic
FOULON	Mathilde
GEORGERY	Lucie
KINSOEN	Raphaël
KRYNSKA	Ewelina
HOEBRECHTS	Florence
LAGHRAMI	Sarah
LAURENT	Pierre
LAUREYS	Rosalie
MAES	Henry
MIRASOLA	Anaïs
MYLEMANS	Thomas
NIYONKURU	John
NKALE SAMBA	Emmanuela
PLANCQ	Hadrien
PINTE	Victoria
RENNEBOOG	Manon
ROISEUX	Elsa
VAN NIEUWENHUYSE	Tom

Invité·es

CHRAMTI	Yassine
CLEREBAUT	Christian (Fédé ULiège)
DEJANE	Luc

HOXHAJ	Emilia (FEF)
JACQUEMIN	Steeven (FEF)
van MOLLE	Lucas (FEF)

APPROBATION DE L'OJ ET DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Arnaud Huberty fait remarquer que c'est la contradictoire donc il n'est pas impossible d'avoir du retard. Il craint que les votes de mandat soient tard. Il souligne que c'est un peu frustrant de mettre d'autres présentations à la fin mais il propose d'inverser et de mettre le vote des mandats après le contradictoire.

Martin Pasture propose qu'on bouge le point juste après le point AGL DAYS.

Arnaud Huberty est d'accord avec cela.

Martin Pasture demande si ça convient à tout le monde.

Maximilien Dallemagne demande si la présentation des mandats est liée à la FEF. Non.

Ezechiel Lerat demande si on ne peut pas faire le vote et les présentations avant la pause repas.

Martin Pasture dit que l'objectif est de pouvoir laisser aux gens le temps de discuter entre eux.

L'ODJ tel qu'amendé est approuvé au consensus.

Concernant le PV, **Martin Pasture** propose que le vote se fasse au consensus.

Le PV est approuvé.

Tout le monde accepte que des photos soient prises. **Simon Noppe** rappelle de porter le masque.

ÉVÉNEMENTS PROPRES À CE CONSEIL (voir ODJ)

Retour de la note subside BDE

Martin Pasture rappelle la discussion sur la note. Les BDE n'avaient pas pu débattre suffisamment en interne et c'est pour ça que la note est passée avec beaucoup de votes contre. Les BDE ont fait un retour post-conseil et n'ont rajouté qu'un mot "esthétique". Le rajout est "ou personnel", donc pas nécessaire de revoter la note en conseil.

Simon Noppe souligne que les BDE ont aussi regretté que cette note soit d'abord votée

en conseil avant d'être proposée aux BDE. Il regrette cette procédure et souhaite le souligner en conseil (parce que ça ne figure pas sur le powerpoint).

Martin Pasture dit que ce qu'il dit est noté dans le PV du conseil précédent.

Observatoire du conseil

Dorsan van Cutsem fait un retour de l'ODC. Concernant les chiffres de l'ODC de la fois passée, ils étaient moins bons. Les chiffres étaient de 95% de prises de parole masculines contre 5% de prises de parole féminines, 92% d'ancien·nes contre 8% de nouvelles·aux et 46% de membres du comité et 54% de non membres du comité.

Dorsan van Cutsem trouve important de rappeler ces chiffres en début de conseil pour souligner que ce sont les hommes qui ont de l'expérience qui parlent. Il invite à en prendre note, à ne pas se brider mais à réaliser que quand un homme prend la parole, il prend un espace. Il faut donc essayer d'améliorer ces chiffres. Lors de l'ODC post conseil, il y avait un sentiment de beaucoup d'urgence durant les conseils. Concernant les documents, le problème souligné est que c'est difficile pour les gens de se sentir concerné par les documents donnés, donc on ne sait pas le pourcentage des gens qui lisent les documents avant le conseil.

Pour pallier ces constats, l'ODC propose plusieurs solutions :

- Concernant l'urgence durant les conseils, l'ODC propose de faire un agenda très précis et concret.
- Concernant les documents, il est proposé de faire un sondage. **Dorsan van Cutsem** propose de le faire bientôt afin de savoir quel document est lu et quel type de document est le plus lu. Dans les pistes d'amélioration générales, l'ODC propose de préparer différents supports (podcast, vidéo...) au choix à envoyer au conseil pour aider les gens à avoir une idée du sujet qui sera traité. L'ODC rappelle qu'il avait déjà été proposé de mettre une slide en début d'une présentation avec pourquoi on souhaite faire cette présentation.

Prise de questions :

Arnaud Huberty regrette les chiffres sur la prise de parole de femmes, et demande s'il y a des femmes dans l'ODC.

Dorsan Van Cutsem dit que ce n'est pas la même chose que l'ODC. Ici on fait un retour de l'ODC *post conseil* où il y a une réunion ouverte à tou·tes pour discuter du conseil passé.

Justine Havelange rappelle que cette réunion est ouverte à tou·tes.

Louis Tournay dit qu'il faudrait peut-être organiser ces réunions différemment: demander les disponibilités des gens.

Dorsan Van Cutsem nuance son propos en nommant les chiffres de la répartition homme-femme, ancien·nes-nouvellaux·elles, comité-non comité.

Louis Tournay dit que quand on organise les conseils, on pourrait réfléchir à une info plus accessible.

Julien Lejeune demande s'il prend en compte les présences ou les personnes

représentées également.

Dorsan Van Cutsem dit qu'il prend les prises de parole des personnes présentes et pas les représentées. Il comptabilise les temps de parole d'intervention et de réponses.

Eva Pigeon demande quid des solutions qui peuvent être apportées. Finalement, l'ODC pourrait mettre en place des solutions qui ne sont pas uniquement de "demander aux gens de parler plus". Quel est le lien entre l'ODC et la PDC et les solutions qui pourraient être mises en place conjointement ?

Dorsan Van Cutsem dit que l'un n'empêche pas l'autre, il ne faut pas fuir les chiffres et le fait de présenter le mauvais constat à chaque fois. C'est également une des façons de régler le problème : le regarder dans les yeux. Sinon, à chaque fois, après l'ODC post-conseil, il fait un retour à la présidence du conseil sur ce qu'il s'est passé. C'est encore mieux si la PDC est présente pendant l'ODC post-conseil, ce sont des questions très larges et l'ODC n'a pas la prétention de répondre à cela.

Justine Havelange demande si c'est imaginable d'en plus de faire un ODC post-conseil de prendre un moment pour penser des solutions concrètes car beaucoup de gens du conseil seraient sûrement intéressés. Elle propose de faire des réunions post-ODC par thématique.

Martin Pasture répond à Justine qu'en post-conseil, on se pose des questions pour s'améliorer. L'ODC est un outil pour s'améliorer de manière générale donc si les gens sont motivés, il faut y aller. Il rappelle de contacter **Dorsan Van Cutsem** et **Ezechiel Lerat** le cas échéant.

On passe à la contradictoire.

Retour sur l'actualité de la réforme du décret paysage

Pour plus d'informations, se référer au PPT présenté par la FEF.

Martin Pasture annonce que la PDC a jugé bon de faire venir la FEF pour présenter l'affiliation à la FEF. Il introduit les présentateur.rice.s : **Steeven Jacquemin**, **Lucas van Molle**, et **Emilia Hoxhaj** (responsable de la campagne).

Steeven Jacqmin présente le powerpoint.

Lucas van Molle fait un point sur la précarité, rapidement parce que cette thématique a déjà été discutée au conseil précédent.

Emilia Hoxhaj présente une nouveauté, par rapport au harcèlement dans l'enseignement supérieur.

Martin Pasture remercie Christian qui vient d'arriver (CE de l'ULiège qui est indépendant de la FEF). Il explique que la tradition veut que chacune des parties ne reste pas pour la présentation de l'autre.

Prise de questions :

Arnaud Huberty demande si la FEF a déjà des idées sur les projets futurs.

Lucas van Molle répond que l'idée est de poursuivre le travail à la fois de terrain et institutionnel sur la réforme du décret paysage. La campagne se poursuit avec comme point d'orgue le 17 novembre. Ensuite, le Plan Syndical sera présenté pour le Q2. C'est compliqué à ce stade de dire ce qui sera proposé. Il est également difficile de savoir à quel point on pourra faire sortir la ministre sur ces sujets. Il faut obtenir un réel accord cette fois. La réforme des allocations d'études est le prochain gros projet. Du reste, on pourra discuter avec les CE au sein de l'AG.

Maximilien Dallemagne dit qu'il y a une désaffiliation majeure à la FEF (ULB) ce qui baisse le poids de la FEF dans les négociations. Est-ce que la FEF compte suivre les revendications du BEA ?

Martin Pasture propose qu'on réponde à la question de Maximilien Dallemagne après (par rapport à l'affiliation).

Julien Lejeune a une question par rapport aux minerval des étudiants internationaux.

Lucas van Molle : Pour cette année, le moratoire est prolongé d'un an. Il y a 5 ou 6 ans, les recteur·rices voulaient augmenter le prix du minerval. Il y avait eu une occupation et les étudiant·es ont obtenu le plafonnement de ce minerval. Le moratoire arrive à échéance, donc les recteur·rices peuvent décider d'augmenter le minerval. Iels ont obtenu un statut quo d'un an à l'ARES sinon cela aurait été fait dans l'urgence. Cette année, le but est de sensibiliser les étudiant·es, ce qui n'est pas facile. Il y a nécessité de relancer la plateforme avec les associations de l'époque, etc. Il y a une volonté de voir le minerval diminuer.

Présentation de la FEF

Pour plus d'informations, se référer au PPT présenté par la FEF.

Emilia Hoxhaj présente ce qu'est la FEF :

- Organisation de jeunesse rassemblant les étudiant·es de la FWB.
- Organe politique mais apartisan donc prise de position sur l'actualité.
- Organe démocratique : toutes les décisions sont prises au conseil fédéral où les CE envoient des étudiant·es. L'AGL envoie ses conseiller·ères étudiant·es pour former le conseil fédéral, qui ensuite élit le bureau. A côté du bureau, il y a des bureaux régionaux.
- La FEF peut travailler avec l'organisation représentative communautaire au niveau de la Flandre (et pour des plateformes, pour la campagne RESPACT).
- Un vote dans le syndicat étudiant européen (travail avec elleux pour Junior par exemple).
- Contact avec syndicats étrangers : cf. minerval étrangers.
- Soutien pour les CE : suivi quotidien
- Aide à la gestion administrative et comptable.
- Formation politique adaptée.
- Service juridique gratuit.
- Outils pour aider au quotidien

Steeven Jacquemin présente les régionales. Les régionales rassemblent les conseils d'étudiant·es d'une même région. Cela permet la mise en place de projets spécifiques à la région. Exemple : la mutualisation des services ou aides psychologiques. Les projets de cette année ont déjà été évoqués. Tout projet qui tient à cœur aux CE peut également être mis en place (les CE sont accompagnés dans la mise en place de leur projet). Projets

régionaux : Réforme du décret paysage, campagne sur le harcèlement, les allocations d'études, la précarité étudiante. Ils travaillent sous forme de campagne c'est-à-dire le choix d'une thématique pour travailler dessus durant un quadrimestre ou un an.

Emilia Hoxhaj parle de la campagne actuelle : précarité étudiante et coût des études. Des enquêtes montrent que les chiffres ne bougent pas positivement. Beaucoup de répondant·es à un sondage montrent qu'ils étaient chaud·es lutter contre la précarité. Le but est de proposer une diminution directe (support de cours, etc.) et indirecte (transport en commun, logement, soin de santé) mais aussi d'augmenter le montant des aides sociales et élargir les critères car beaucoup d'étudiant·es dans le besoin n'ont pas accès à ces aides et ça les pénalise.

Lucas van Molle explique un autre volet. Dossiers actuels : travail de dossier qui est plus un travail de fond et de recherche. Se matérialise de manière différente selon les dossiers (note de position au sein d'un GT par exemple).

Actuellement les dossiers principaux sont :

- Dossier logement et mobilité : la position a été votée il y a un moment. L'idée est de faire avancer les revendications. La FEF aimerait tester un nouveau procédé: proposer des initiatives citoyennes par voie de pétitions officielles. L'idée est que si on a mille signatures alors on peut être auditionné au parlement. Ce n'est pas une révolution mais ce serait un axe de communication nouveau sur le dossier. Ce sont des questions de coût et d'offre du transport notamment.
- Dossier sur le décret paysage et réforme des allocations d'étude.
- Dossier sur étudiant·es hors UE : travail sur le coût du minerval et sur les conditions d'accueil // Junior.
- Dossier sur l'enseignement inclusive : GT pour préparer le travail au sein de l'ARES.

L'idée de la FEF est de défendre les droits existants mais aussi d'en obtenir des nouveaux. Historique non exhaustif (voir PPT) :

- Décret Wendy (2010) : gratuité du minerval pour les boursier·ères.
- Gel du minerval (2015)
- Gel définitif du minerval (2017)
- Diminution du plafond pour les étudiant·es hors UE.
- Plus récemment (2020) : annulation des demandes de remboursement pour les aides aux études.

Steeven Jacquemin ouvre la question de l'affiliation.

- Il explique que la première chose est que l'affiliation permet le sentiment d'équipe, de ne pas être seul·es et le sentiment de possibilité de faire bouger les choses.
- La FEF propose des formations pour accompagner les étudiant·es car la représentation étudiante change rapidement donc l'idée est d'être formé·e aux questions pertinentes.
- Soutien juridique : la FEF soutient le service juridique de l'AGL.
- La FEF permet d'avoir une certaine expertise sur les dossiers.
- Elle aide à la mise en place de vos activités.

Martin Pasture remercie et demande si quelqu'un.e a des questions.

Prise de questions :

- Rappelle de la question de **Maximilien Dallemagne** : il y a une désaffiliation

majeure à la FEF (ULB) ce qui baisse le poids de la FEF dans les négociations. Est-ce que la FEF compte suivre les revendications du BEA ?

- **Arnaud Huberty** dit qu'il a entendu beaucoup de choses positives de leur point de vue sur la FEF mais est-ce que la FEF pourrait faire son auto-critique?

Martin Pasture répète les questions pour les conseiller·ères sur Teams.

Steeven Jacquemin répond à la dernière question (auto-critique). Iels bossent avec un regard critique sur le travail des équipes passées. En tant qu'équipe, il est important pour elleux d'avoir le droit de ne pas toujours réussir mais par contre iels n'ont pas le droit de ne pas tirer les bilans. La FEF tire des bilans avec les CE régulièrement. Dans une organisation vieille de 50 ans, il y a eu beaucoup de changements et d'améliorations qui ont été et doivent être mis en place. La première chose à mettre en place dans cette campagne est qu'elle soit appropriée par les conseils étudiants, qui sont sur le terrain : il faut s'assurer que les projets de la FEF soient en adéquation avec le vécu des étudiant·es au quotidien (c'est la raison des enquêtes, par exemple).

Lucas van Molle : pour traduire l'auto-critique, en interne, l'équipe fait un bilan en auto-critique. Une critique qui est souvent faite est que parfois la FEF a tendance à avoir trop d'espoir que la petite mobilisation mène à la grande mobilisation. Chacun·e a besoin d'étapes intermédiaires. C'est ce qu'essaye de faire cette campagne en créant des étapes intermédiaires pour mobiliser et sensibiliser plus d'étudiant·es. Cette autocritique a été faite en début de mandat et sera analysée à la fin du quadrimestre.

Concernant la question de **Maximilien Dallemagne**: le BEA a décidé de se désaffilier de la FEF. Cela représente plutôt entre 30 et 35 000 étudiant·es. Les raisons sont dans la presse mais la question de la structure interne est pointée. A l'AG prochaine, il y aura un point là-dessus. Il y aura 90 minutes prévues (mais ça prendra le temps qu'il faut) pour voir ce que le reste du CF pense de la structure interne et ce qu'il convient de faire. Est-ce qu'à l'issue de ce CF il y aura déjà des pistes concrètes ? On laissera l'AG se positionner là-dessus ainsi que la présidente du CF (il n'est pas sain que l'exécutif soit à l'origine d'une réforme). La FEF a entendu les critiques et compte mettre en place des réformes et des améliorations.

- **Yazdan Namezi** a une question : sur les statuts de la FEF, étant donné qu'elle a le statut d'ORC, quand on dit "des étudiant·es" ça vise tou·tes les étudiant·es ou certain·es étudiant·es (celleux affilié·es) ? Est-ce que la FEF se voit comme un syndicat pour défendre les intérêts des étudiant·es au niveau politique ou comme un parlement représentatif de toutes la communauté étudiante ?

Steeven Jacquemin dit que ce n'est pas elleux qui utilisent le terme ORC mais que c'est un nom donné par la loi alors que la FEF existait avant ça. Un texte de loi ne légitime pas forcément les actions des étudiant·es, ce sont les étudiant·es elleux-mêmes. La FEF se définit effectivement comme un syndicat étudiant, Le travail se fait à travers un conseil fédéral, pour voir la ligne directrice générale, les éventuels consensus ou dissensus. Dans le travail général, par exemple, le service juridique est accessible à tou·tes les étudiant·es et pas qu'aux affilié·es.

Présentation de l'indépendance

Christian Clerebaut (co-président de la Fédé de l'ULG) présente l'indépendance.

La Fédé est à un niveau différent. Christian va expliquer ce qu'est la Fédé, comment elle agit pour qu'on puisse faire un parallèle avec notre fonctionnement. Après il y aura des questions réponses concernant l'indépendance. La vraie question est de connaître les avantages et les inconvénients de l'affiliation.

Quelques informations et chiffres concernant la Fédé : les élections se font en 24h et le quorum est atteint en 4h. La Fédé travaille en interaction avec toute une série de collectifs. Il y a une surreprésentation au sein de la Fédé des cercles et des comités de baptêmes : ça donne du poids à la Fédé. La Fédé alloue un budget aux cercles pour leurs projets.

Raison de la désaffiliation de la Fédé à la FEF :

- Écoute superficielle : ne permettait pas de faire valoir une opposition. Leur position n'était pas défendue à la FEF si ce n'est par une note de minorité (peu d'efficacité). Ca menait à une baisse de la représentation étudiante (ce qui n'était pas du tout l'objectif).
- Coût de l'affiliation important : l'argent pouvait être utilisé d'une meilleure façon pour avoir un impact au niveau des étudiant·es.

Ce que la Fédé a perdu en se désaffiliant :

- Outil de formation efficace : la quantité d'informations à recevoir est importante. Toutefois, il constate un biais qui existe lors des exposés : finalement il n'y a qu'un·e intervenant·e qui a une position et donc on n'a que sa position. Donc biais lors des formations, ça serait mieux d'avoir plus d'intervenant·es. Il faut garder un esprit critique.

Ce que la Fédé a gagné en se désaffiliant :

- Rôle de représentant·e retrouvé car était dans une position de défaut face à leurs étudiant·es. Le taux de participation est en augmentation après cela (sauf année COVID).
- Des moyens supplémentaires financièrement
- Positionnement flexible
- Liberté d'action

Christian Clerebaut dit que l'AGL n'est pas la Fédé et que l'AGL a des intérêts différents et qu'il faut prendre la décision qui soutient le mieux nos étudiant·es.

Prise de questions:

- **Justine Havelange** se demande comment iels arrivent à interagir avec la ministre et les instances de décisions (Ont-iels le droit de parole ou ne sont-iels pas consulté·es ?). Parfois l'AGL utilise le fait d'être à la FEF en interne à l'UCL. Est-ce que dans le cas de la Fédé ça dé-force de ne pas pouvoir jouer avec l'argument FEF ?

Christian Clerebaut répond. Officiellement, non et officieusement oui. En effet, officiellement, pour parler avec la ministre, c'est la FEF qui est l'organe interlocuteur. Mais

concrètement le cabinet recherche quand même l'avis des indépendant·es. Au niveau de l'ARES ou de ce genre d'organes, iels ne sont accessibles qu'à l'ORC. En termes de représentation, ça ne les pénalise pas. Il ne s'est jamais senti pas écouté, au niveau des revendications, une solution a toujours été apportée.

- **Bryan Meganck** : Partant du postulat suivant: le lobbying d'une ORC au sein d'instances gouvernementales permet d'obtenir des droits pour les étudiant·es et du coup cela permet d'avoir beaucoup plus de poids que quand on est tout·e seul·e. Comment la Fédé fonctionne pour des thématiques qui la dépassent (donc qui ne sont pas purement universitaires) ?

Christian Clerebaut répond qu'il a déjà répondu via celle de Justine. S'il avait un intérêt à aller à la FEF, il irait parce que l'intérêt de l'étudiant·e est la base.

- **Valentin Fonck** demande : les formations de la FEF s'adressent à qui ? Il n'en a jamais entendu parler. **Martin Pasture** précise que la réponse se trouve au sein de l'AGL parce que notamment les formations y sont données (cf. dernier conseil).
- **Ezechiel Lerat** explique que corrélation et causalité ne sont pas la même chose. Quel est le lien entre taux de participation et affiliation ? Le taux de participation à l'AGL n'est pas dû à l'affiliation à la FEF mais à notre fonctionnement interne à l'AGL.

Christian Clerebaut répond que ce sont des caractéristiques propres au CE. Finalement, la Fédé s'est retrouvée embêtée quand la FEF prenait des décisions et positions qui ne représentaient pas les étudiant·es. Ce sont des problèmes liégeois qui ne se posent peut-être pas à LLN ou se poseront peut-être un jour.

- **Yassine Chramti** : question utopique peut-être mais il pense sincèrement qu'il va y avoir une profonde réflexion sur l'organisation interne de la FEF et du coup la question est: a priori, est-ce que la fédé restera extérieure à ça ou apportera ses propres critiques constructives ? et a posteriori, un jour il y aura peut-être un fond d'étudiant·es unis ?

Christian Clerebaut répond que certainement iels vont participer aux réflexions, et ça a déjà été le cas. Il se demande quoi faire de plus. Il ne sait pas ce qu'il faut à la FEF. Pour lui, elle est sur deux versants: représentation des étudiant·es = faible et organisation de jeunesse = forte. Globalement, son opinion personnelle est que la FEF représente des citoyen·nes (en âge d'étudier). Concernant les thématiques transversales sur lesquelles on peut s'accorder, il est partisan d'une organisation segmentée. Donc il est favorable à un front commun sur des thématiques transversales mais préfère se positionner sur des thématiques qui le concerne : il trouve difficile de voir des personnes non concernées par certains sujets se positionner (// médecine vétérinaire).

- **Simon Noppe** pose une question concernant les services en commun qu'offrent la FEF (notamment le service juridique). On perd tout ce qui est communautarisé entre le nôtre et celui de la FEF. Comment cela se passe-t-il sans le soutien de la FEF ? Difficile d'avoir des informations ou pas ?

Christian Clerebaut répond que globalement il travaille avec un canevas au sein de la Fédé, qui fonctionne assez bien. Il trie à la base, c'est important, parce que beaucoup de recours ne sont pas valables (demande de faveur), c'est gérable.

- **Luc Dejane** (invité) revient sur le front commun, mais demande si un organisme communautaire a pour vocation de représenter le front commun avec une plus grande efficacité. En ayant un acteur spécifique pour faire face à la ministre n'aide-t-il pas (pour montrer que les étudiant·es ont un front) ? Alors se désolidariser de la FEF ne désolidarise-t-il pas le front commun ?

Christian Clerebaut répond que typiquement ce sont des sujets qui s'appliquent à tous les niveaux et de manière transversale. Par exemple, la campagne actuelle ne dépend pas uniquement du ministère de l'enseignement et la pression pourrait être mise sur différent·es acteur·rices (différents leviers qui pourraient être levés).

- **Adam Malila** : est-ce que le poids de la FEF à des instances supérieures (décret paysage...) a été pris en compte dans la désaffiliation de la FEF ?

Christian répond qu'ils ont été consulté·es pour le décret paysage, de façon spontanée. Globalement, iels ne se sont pas senti·es inférieur·es ou en manque de représentation. Pour le front commun, pour lui, il n'y a pas de soucis car ce sont des thématiques transversales. Pour des thématiques propres, c'est intéressant d'être indépendant. On pourrait gagner en représentation étudiante avec un front commun pour les thématiques transversales avec des spécificités pour différents fronts.

**** Pause repas ****

Vote contradictoire

Martin Pasture lance un wooclap pour faire un brainstorming.

Pour l'affiliation :

- permet d'avoir un vrai front commun
- un porte parole
- une représentation
- renforcement de la représentation étudiante face à la ministre

Contre l'affiliation :

- devoir de soutenir des campagnes sans être totalement favorable
- la réforme de la structure nécessaire
- la liberté
- le budget

Dorsan Van Cutsem dit qu'il ne voit pas trop un monde où l'AGL serait capable de mener tous ces combats en termes communautaires. Pour lui c'est une bonne chose de soutenir la FEF et que c'est un organe dans lequel on investit que trop peu d'énergie -> Point d'amélioration.

Yassine Chramti dit qu'on a déjà du mal à trouver des éléments pour l'indépendance et honnêtement, on n'est pas assez fort·es, parce qu'on a déjà du mal à se focaliser sur divers projets. On ne peut pas gérer des projets de l'ampleur des AGL DAYS et en plus gérer le communautaire. Il précise que selon lui, le taux de participation n'est pas causal à l'affiliation à la FEF.

Arnaud Huberty n'a pas été impressionné par la FEF ces dernières années. Il a été très

déçu de la FEF mais il pense que cette année est la pire année pour se désaffilier car cela pourrait permettre à Glatigny de trouver des soutiens de droite sans ORC et pourrait faire passer ces idées pour des demandes étudiantes. Il caricature mais pense vraiment que ça pourrait devenir une réalité. Donc, pour lui, ce n'est pas un bon moment, et c'est sans mentionner le travail supplémentaire que ça ajoute.

Justine Havelange dit que la désaffiliation du BEA doit être une opportunité de faire notre autocritique et celle de la FEF : tout le monde a pointé les dysfonctionnements de la représentation et c'est l'opportunité de dire ce qui va et ne va pas et de proposer, de l'intérieur, des solutions.

Maximilien Dallemagne se pose une question : à partir du moment où l'UCLouvain resterait la seule grosse université affiliée à la FEF (**Martin Pasture** dit que c'est techniquement faux) mais la plus grosse en termes d'étudiant·es, est-ce qu'on ne se mettrait pas à considérer que sur les questions liées à l'unif, la parole de la FEF est la parole de l'unif ?

Yassine Chramti veut répondre directement aux propos de Maximilien. En fait, la FEF ne fonctionne pas dans un système où il faut fragmenter. Il y a des dossiers qui se rassemblent et qui doivent être pensés ensemble. La FEF permet de canaliser ces interactions. La FEF c'est la parole de tous ses CE affiliés, avec les Hautes Écoles qui représentent un nombre d'étudiant·es important. Il n'est pas d'accord avec l'argument que s'affilier à quelque chose qui perd en puissance est contre-productif parce qu'en fait le BEA ne venait déjà plus à rien. La FEF perd en puissance de manière générale mais comme tous les mouvements sociaux, ce n'est pas lié au départ du BEA.

Louis Tournay dit qu'il a un point de vue neutre sur la question car il est nouveau. Ce qu'il voit c'est que sur papier il y a des étudiant·es en moins représenté·es avec la désaffiliation de l'ULB. Pourquoi pas un truc plus efficace et nouveau où tous les autres CE seraient unis ? Réflexion importante à avoir.

Martin Pasture rebondit directement en disant qu'il n'y a pas que les universités dans ce milieu mais beaucoup de personnes ont un intérêt à ce que le mouvement étudiant perde en puissance donc on peut se poser la question de comment agrandir le mouvement étudiant. C'est peut-être de passer par la FEF pour éviter de facturer le mouvement étudiant.

Thomas Delire intervient : si on dit que la FEF a des points négatifs, on ne pourrait pas aider à résoudre ces points ? Est-ce qu'on n'a pas un devoir avec l'AGL ? C'est ce qu'on fait avec l'ODC par exemple. Autant changer les points négatifs de la FEF plutôt que de proposer quelque chose de tout nouveau qui est à refaire complètement.

Martin Pasture rebondit en disant qu'en début de mandat, les conseiller·ères ont voté pour entériner la charte, qui était un travail de la FEF.

Ezechiel Lerat souligne ce que Thomas a dit. La logique du bateau coule donc je me casse, il la comprend mais c'est un problème selon lui. Mais cela va aider la logique de la Ministre et fragmenter la représentation étudiante. Le fait d'avoir des soutiens de CE qui ne sont pas touchés par certains sujets mais peuvent les comprendre, c'est important en termes de soutiens et de front commun.

Pour la causalité, c'est vraiment un piège. Si on prend l'exemple du BEA, c'est une organisation en autodestruction depuis 2 ans. Il est en CF de la FEF et il les a vu pour la première fois en septembre. Il ne pense pas que le BEA aura un succès électoral

fulgurant. Au niveau du taux de participation, l'UMons a pareil et est affilié à la FEF.

Julien Lejeune demande comment sont répartis les sièges à la FEF

Yassine Chramti : Le CF est divisé en deux chambres. Chaque CE a un nombre de sièges en fonction du nombre d'étudiant-es proportionnel. Les décisions doivent être prises à la majorité dans les deux chambres. Ce qui permet de protéger les petits établissements donc pour augmenter ou diminuer les sièges, il faut avoir plus ou avoir moins d'étudiant-es dans son établissement.

Simon Noppe intervient pour expliciter la question liée au service juridique. Ce que fait la Fédé est de se baser sur les 5% de recours faisables (pas une bonne technique selon lui). Une bonne partie des chiffres de la FEF montre que leur aide juridique soutient des non affilié-es. Donc il n'est pas convaincu par l'explication de Christian, les services offerts par la FEF justifient le budget intégré.

Martin Pasture rappelle qu'on a assez d'argent et que parfois on ne sait pas où l'investir.

Maxime Geerts apporte un point "décret". Il s'est basé sur le décret "participation" qui dit que l'ORC doit représenter 15% des étudiant-es. Sans nous, la FEF ne peut plus exister. Si on quitte la FEF, elle est dissoute en tant qu'ORC.

Martin Pasture abonde dans ce sens. Il y a un enjeu lié à l'absence d'ORC si on se désaffilie.

Yassine Chramti a un point technique. Martin explique que ce qui est important dans le vote est qu'une partie des subsides est basé sur combien le conseil soutient l'affiliation. Donc si la moitié du conseil est d'accord, le subside ne va que pour moitié. L'argent sera non attribué dans les budgets. Il ne sera pas dépensé par la FWB.

Ezechiel Lerat : il y a des problèmes internes effectivement. La FEF a dit qu'ils allaient en discuter en CF. Il trouve que ça serait intéressant de créer un GT interne pour réfléchir à ces questions.

Martin Pasture dit qu'il y a une occasion à saisir, en tout cas de réflexion.

La Delgov a donné son accord pour un vote en comodal. Ainsi, le vote se fait via un google form.

Martin Pasture lance le vote.

Résultat du vote : l'AGL s'affilie à la FEF avec 39 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions.

AGL DAYS

Justine Havelange présente les AGL DAYS et les activités qui auront lieu durant les 10 et 11 novembre.

Arnaud Huberty dit qu'il est très content que ce genre d'actions se mettent en place. Il demande quid de l'implication des autres organisations étudiantes telles que les cercles ou régionales ? Quand on voit la popularité d'autres CE, c'est grâce au monde de l'animation avec qui ils interagissent énormément. Il aurait fallu proposer des activités ouvertes aux cercles et régio ? L'idée est de faire venir du monde. Il faut réfléchir à trouver

des activités cohérentes qui nous permettent d'amener du monde.

Justine Havelange répond que vu la thématique, elle n'était pas vraiment au courant que les cercles ou régio portent ce genre de questions (quid Green team dans les cercles ou régio ?).

Louis Tournay dit que globalement il n'y a pas de compétences liées à ça. Des gens sont impliqués mais il n'y a pas d'organisation autour de ces questions. Par rapport à la thématique, les cercles sont sûrement moins compétents que des Kaps. C'est vrai que l'AGL est peu populaire chez les cercles et régio et il faut plus d'interactions. Si on veut augmenter la participation, il faut passer par les cercles. Même pour les problèmes plus locaux, il ne faut pas les oublier (transport en commun à LLN par exemple), qui sont des problématiques qui auraient tendance à toucher davantage les cercles.

Justine Havelange dit que des choses sont faites sur les problématiques locales (conseiller·ères communaux·les sont rencontré·es).

Yassine Chramti point d'information : de plus en plus de cercles font des team conférence et team culture. Ces teams travaillent en collaboration avec des organismes de l'UCLouvain. Ils ne se cantonnent pas aux prérogatives folkloriques.

Justine Havelange dit qu'il y a une vraie volonté d'interagir avec les cercles. Des exemples ont été organisés l'année dernière.

Dorsan Van Cutsem dit qu'il a un point sur la continuité des AGL DAYS, ce n'est pas la première fois qu'on aborde les AGL DAYS en conseil. Il dit que c'est dommage que ces points sur les cercles ne soient abordés que maintenant (une semaine avant les AGL DAYS). Dans les deux sens, on peut s'entraider.

Justine Havelange dit qu'il est prévu de faire une réunion bilan des AGL DAYS et que les commentaires des gens sont les bienvenus. N'hésitez pas à intervenir plus tôt dans le processus.

Approbation membre comélec UBE

Martin Pasture annonce que le conseil va voter le·la représentant·e UBE à la comélec.

Maxime Geerts remarque qu'il n'y a que des hommes dans la comélec. Il imagine que ce n'est pas un mandat très tentant mais c'est relativement problématique qu'il n'y ait pas de femme.

Yassine Chramti : même réflexion en réunion UBE et iels n'ont pas voulu accepter ce nom dans un premier temps et ont demandé au BDE de proposer une femme.

Maxime Geerts dit que cela ne s'applique pas à l'UBE mais à l'AGL en général puisque nous avons 3 sièges étudiants à la comélec.

Yassine Chramti présente le candidat du BDE droit pour la comélec.

Yassine Chramti fait un point technique concernant la note inclusivité.

Résultat du vote : Thomas Heinrichs est élu effectif représentant UBE à la comélec avec 19 voix pour, 1 voix contre et 10 abstentions.

Présentation des mandats

Martin Pasture fait une présentation sur les mandats.

Martin Pasture présente les différents documents / notes et chartes liés aux mandats.

Présentation de la charte éthique du mandataire. **Martin Pasture** pointe le fait qu'il reste beaucoup de mandats non occupés et qu'il est nécessaire de les remplir. La PDC va faire un travail pour proposer ces mandats à des étudiant·es intéressé·es. Il y a un vrai problème de présence aux conseils.

RETOURS ÉVENTUELS DES DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Martin Pasture explique que les délégations vont faire un retour sur ce qu'il s'est passé.

Retour lié au Conseil Fédéral :

Maxime Geerts résume ce qui s'est passé lors des deux derniers conseils fédéraux. Le Plan Syndical de la FEF a été voté. Des sujets/thématiques ont été abordés (décret participation, précarité...). Iels ont voté l'application de la note Marsha Johnson qui est une note d'inclusivité qui met en place le poste de "personne de confiance" dans le cadre du conseil fédéral. Il y a également eu la présentation de la campagne et comment elle se déroulera. Iels ont également élu les personnes de confiance liées à la note précitée.

Retour lié au Conseil d'Administration :

Justine Havelange : Plusieurs points ont été présentés, notamment le plan de soutien aux étudiant·es du VRAE. Tania V. H a également présenté son rapport de l'état du genre des deux dernières années. Jean-Jacques Deheneffe et Nicolas Cordier (responsable parc immobilier de LLN) ont présenté un projet de paddle commercial. Dana Samson, pro-rectrice à l'international, a pris la parole pour parler de Circle U (alliance des universités européennes).

Retour lié au Conseil Académique :

Martin Pasture : Les membres se sont beaucoup gargarisé·es sur la rentrée. Le plan du VRAE a été discuté.

Retour lié au CEFO :

Maxime Geerts : il y a eu des discussions concernant la modification du décret paysage (passage au parlement prévu fin décembre). Il y aura besoin d'adapter pas mal de choses au sein de l'Unif pour préparer la rentrée. 9 sous-groupes de travail seront créés (PAE, cartes étudiantes, amélioration à la réussite, la finançabilité). A priori, l'AGL sera dans 2 des 6 GT qui ont été définis comme importants pour l'AGL.

Retour lié au CASE :

Eva Pigeon : le VRAE a présenté son plan horizon 600. Il y a eu discussion au sein de la délégation sur ce plan. Normalement, le VRAE va inclure l'AGL dans différentes discussions pour nous intégrer dans la concrétisation du plan. Ce plan manque de concret

sur l'aide sociale. Globalement, ce plan manque d'ambition. Dans le drive les notes des délégations sont reprises.

Dorsan van Cutsem demande si ce n'est normal que ça ne soit pas très concret ?

Eva Pigeon dit que si on compare à d'autres plans (cf. Plan Transition), il est beaucoup moins concret, chiffré et daté.

Justine Havelange dit qu'en CA on lui a demandé quelle serait la priorité. Il a dit que c'était la sensibilisation auprès des rhétos.

Retour lié au CODD :

Gianni Malica et **Angela Duzan** rapportent qu'il y a eu discussion des projets qui sont en cours. Notamment, iels ont discuté de la journée de lancement de la transition qui a eu lieu le 28/10. Un autre projet en cours est de mettre des acquis d'apprentissage liés au développement durable dans toutes les facultés mais c'est encore en réflexion. **Angela Duzan** précise qu'il y a un appel à projet de l'ARES concernant ces thématiques qui se clôture le 8/11. Iels ont également parlé de la présentation du plan de gestion du bois de Lauzelle.

MANDATS ET COOPTATIONS

Point non applicable à ce PV.

Fin du conseil n°5